

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Régie autonome des transports parisiens

Décision n° 2009-005 du 23 janvier 2009 portant délégation de signature à l'adjoint au responsable ressources humaines du département, responsable du groupe de soutien ressources humaines (RATP/ING)

NOR : DEVT0905352S

Catherine MONGIN, responsable ressources humaines du département, responsable du groupe de soutien ressources humaines,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 1^{er} décembre 2008 (note générale n° 5738) au directeur du département de l'ingénierie par le président-directeur général de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 12 décembre 2008 (ND 2008-02) par le directeur de département de l'ingénierie au responsable ressources humaines du département ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 18 décembre 2008 (ND 2008-04) par le directeur du département de l'ingénierie au responsable ressources humaines du département, responsable du groupe de soutien ressources humaines,

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à Pascale VALETTE, adjoint au responsable ressources humaines du département, responsable du groupe de soutien ressources humaines, à l'effet de signer en son nom les actes relatifs aux attributions qui lui ont été consenties aux termes de la délégation de pouvoirs 2008-02 ainsi que ceux visés aux articles 1^{er}, 2 et 3 de la délégation de pouvoirs 2008-04.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Pascale VALETTE, adjoint au responsable ressources humaines du département, responsable du groupe de soutien ressources humaines, de donner délégation à Pascale KLUTSCH, responsable gestion administrative, rémunération, temps effectifs et carrières (GARTEC), ou à Joël DELAIR, responsable formation du département, à l'effet de signer en son nom tous les actes ou documents relatifs aux attributions des articles 1^{er}, 2 et 3 de la délégation de pouvoirs 2008-04, dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le 23 janvier 2009.

*La responsable ressources humaines
du département responsable du groupe
de soutien ressources humaines,*

C. MONGIN